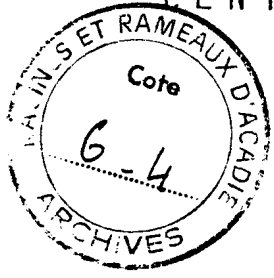
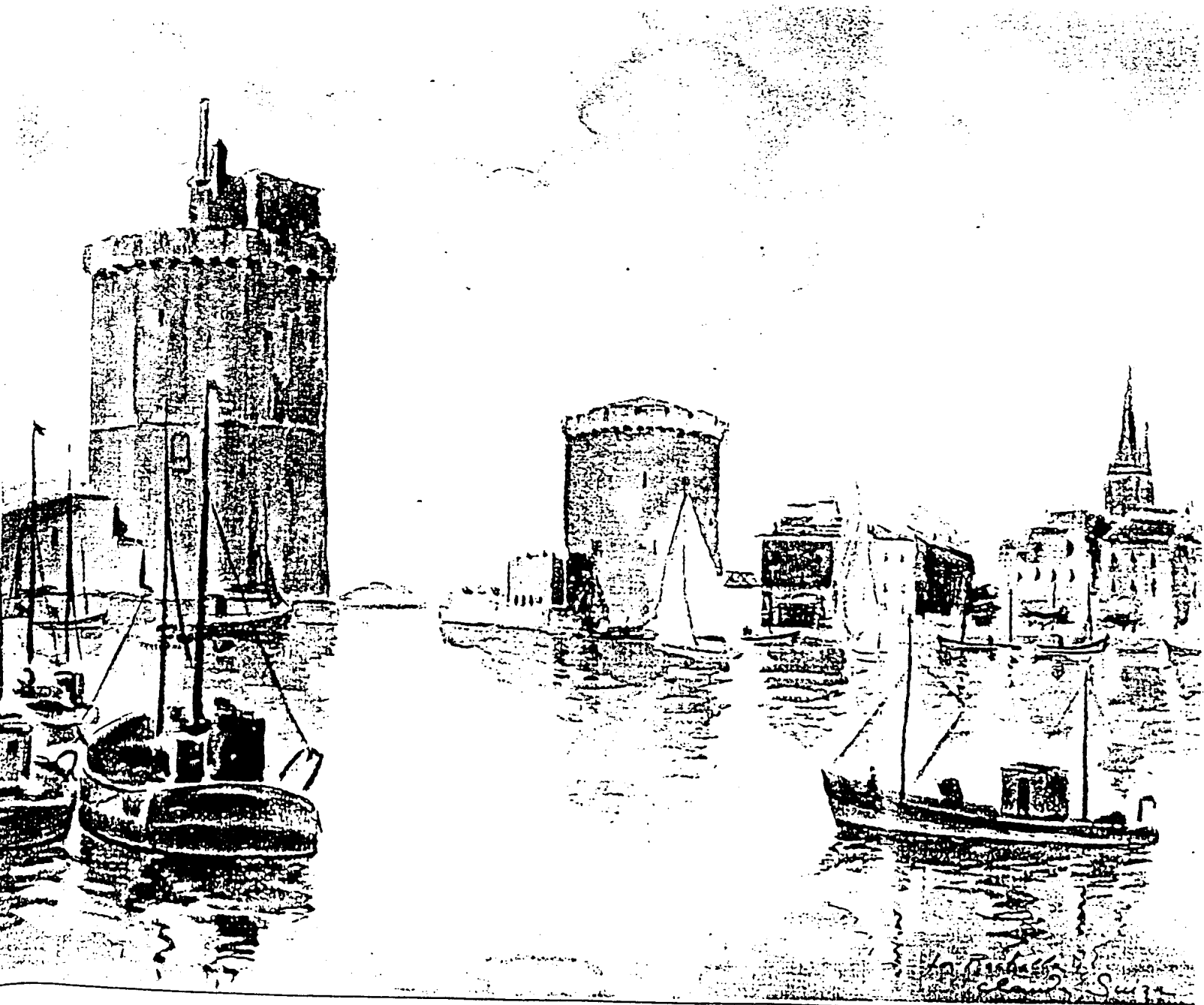


Racines et Rameaux Français d'Acadie

CENTRE DE RECHERCHE GENEALOGIQUE ACADIENNE



BULLETIN DE LIAISON n° 003 - Juillet 1990



B.P. 103 - 33020 BORDEAUX CEDEX

LE MOT DU PRESIDENT

Au lendemain de l'Assemblée Générale de La Rochelle notre vitalité est réconfortante

Nous savons désormais que nous atteindrons l'un des deux buts que nous nous étions fixés, la mise en lumière de la multiplicité des rameaux français d'Acadie. Notre fonds généalogique est déjà appréciable. Vous acceptez de plus en plus facilement de nous indiquer ce que vous connaissez de vos familles. Des chercheurs enthousiastes se sont lancés sur la piste. La moisson est déjà fructueuse.

Pour ce qui est des racines nous n'avons encore rien mis en chantier. Mais l'intérêt suscité par l'analyse rapide du père d'ENTREMONT, publiée dans le dernier bulletin, analyse trop rapide car j'ai commis des erreurs de localisation, par exemple Charente (Tonnay-Charente) en Angoumois et non en Aunis, montre que le moment est venu de lancer un programme.. En introduction, nous commençons aujourd'hui la publication des noms des premiers pionniers acadiens classés par ordre chronologique avec indication de la date présumée de leur naissance. A la veille des vacances, qui procurent à la fois le temps libre et les déplacements dans tous les azimuts, cette liste incitera peut-être certains d'entre vous à se pencher sur les vieux registres paroissiaux, sans idée préconçue, car il reste possible de trouver quelque chose un peu partout dans les paroisses de l'ouest.

Vous trouverez encore dans ce bulletin un résumé des conférences faites l'an dernier à la citadelle de Belle-Ile et cette année à La Rochelle, ainsi que quelques unes des "découvertes" faites par nos associés.

Puisse cette dernière rubrique inciter chacun à collaborer à la composition de ce bulletin qui doit devenir notre lien, un lien de plus.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Claude MASSE

ASSEMBLEE GENERALE DE 1990

LA ROCHELLE – 21 AVRIL 1990

La séance est ouverte à dix heures par le Professeur MASSE, Président, dans les salons de l'Hôtel St-Jean d'Acres

Etaient présents :

M. Yves BEAULU – M. & Mme BLANCHARD – M. & Mme Gérard BRAUD – M. BUGEON – M. & Mme Marcel ELIE – Mme Lucie GAUTRO – M. & Mme Jean-Pierre GRANGER – M. Jean-Paul GRAVOIS – M. Emmanuel JULIEN – M. & Mme Yves LE GAC – M. & Mme Claude MASSE – M. & Mme Fernand PERRON – M. Daniel ROHAN – M. & Mme Jean RECOUPPE-BLANCHARD – M. & Mme André THOMAS – Mme Madeleine THOMAS – Melle Régine THOMAS – M. & Mme Marc THOMAS.

Excusés :

M. Théodore BOTTE – M. Pierre DEMALVILAIN – Mme Monique HIVERT-LEFAUCHEUX – Mme Anne-Marie LE GAC – Mme Louise LEBOURHIS – Melle Denise LEGUILLOU – Mme Ginette LANCO-GRANGER – M. Gérard MARION – M. Joseph OLLIERIC – Mme Geneviève RIOUALL – M. Michel SAUVEE – M. Edouard SAUVEE – M. Ludovic SOUDE.

- Le Président MASSE évoque en préambule la mémoire de M. Jacques THOMAS, trésorier, récemment disparu.
- Il est ensuite procédé au tirage au sort du tiers renouvelable des membres du Conseil d'Administration.

Les membres sortants sont : M. Yves BEAULU – M. Beaudoin de la BOUILLERIE – M. Gérard BRAUD – Mme Lucie GAUTRO M.J.P. GRAVOIS.

MM. BEAULU – BRAUD et GRAVOIS – Mme GAUTRO représentent leurs candidatures, M. Beaudoin de la BOUILLERIE étant absent n'a pas fait connaître sa décision.

Par ailleurs, trois candidatures nouvelles sont enregistrées : Mme Madeleine THOMAS – Melle Régine THOMAS – M. Jean Pierre GRANGER. Après courte discussion, étant donné l'activité de la Société, après avoir consulté les statuts, il est décidé d'augmenter le nombre des membres du bureau jusqu'à 18, sans qu'il soit nécessaire que ce nombre soit atteint.

La liste de renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration est présentée au vote de l'Assemblée et elle est adoptée à l'unanimité moins une voix.

Elle se présente ainsi : M. Yves BEAULU – M. Beaudoin de la BOUILLERIE – M. Gérard BRAUD – Mme Lucie GAUTRO – M. Jean-Pierre GRANGER – M. Jean-Paul GRAVOIS – Melle Régine THOMAS – Mme Madeleine THOMAS.

Rapport moral

Le Président évoque la vitalité de l'association qui a vu son nombre d'adhérents doublé depuis sa création le 20 Mars 1988.

Il souligne que la masse des travaux généalogiques recueillis est déjà très importante et que plusieurs associations nationales et internationales souhaitent établir des liens étroits avec notre association.

Le Président nous informe du départ précipité de Monsieur Edouard SAUVEE, secrétaire, appelé à de nouvelles fonctions professionnelles à PARIS et du léger retard administratif occasionné par ce départ, en attendant la nomination d'un nouveau secrétaire lors de la présente assemblée générale.

Le Président nous informe de la réception des registres poitevins qui apportent une contribution très

importante à la généalogie acadienne.

L'association a reçu de M. BEAULU ces registres contenant les généalogies et l'historique des travaux de M. BLANCHARD dont il a pris la suite avec M. BUJEON. Tous deux exposent les principes de rédaction de ces registres.

Il est évoqué le projet d'union avec les Amitiés Acadiennes ainsi que l'appartenance à la Fédération des Associations de Généalogies (après création d'une Association regroupant les Sociétés s'intéressant à la Généalogie des Iles d'Amérique, Saint-Pierre et Miquelon, Antilles, Louisiane...) Le Président demande l'autorisation de nouer des contacts dont il rendra compte.

Un appel est lancé pour la communication des généalogies des divers membres de l'association au service centralisateur.

Il est signalé la réception d'éléments de généalogies qu'il convient d'exploiter, travail déjà entrepris par Monsieur André THOMAS qui effectue le classement des généalogies regroupées et le début de dépouillement des actes des registres notariés.

Il est souligné le travail du Colonel SAUVEE sur les généalogies bellilloises, en particulier sur les racines.

– Melle Régine THOMAS fait part de l'exploitation par ses soins des registres notariaux de BELLE-ILE, à la suite de laquelle l'association a pu commencer à travailler avec efficacité.

– Intervention de M. Gérard BRAUD sur l'importance de NANTES et de la paroisse de Saint-Martin-de-Chantenay dans l'histoire des acadiens en France. Il signale que M. Théodore BOTTE étudie les acadiens de Quimper et de Loctudy.

Rapport financier : En l'absence du trésorier le Président donne lecture du rapport financier qui est accepté à l'unanimité.

– Mme RECOUPPE-BLANCHARD demande la parole pour nous faire part de son appréciation sur les commentaires du Président MASSE à propos du rôle de la Chaussée dans les origines des acadiens. La discussion s'engage à la suite de laquelle il apparaît qu'il n'y a pas divergence de vue mais une interprétation différente. Et pour conclure il est décidé que la prochaine réunion statutaire se tiendra à LA CHAUSSEE, après les vacances.

En Mai 1991 l'association présentera un rapport au Congrès National de Généalogie qui se tiendra à BORDEAUX.

Il est décidé que la prochaine Assemblée Générale aura lieu à BORDEAUX en Mai 1991.

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare close cette Assemblée Générale. Après quoi la séance est levée.

La réunion du Conseil d'Administration a lieu immédiatement après l'Assemblée Générale. Il a été procédé à la constitution du nouveau bureau qui se présente ainsi :

– Docteur Claude MASSE, Président	Jean-Pierre GRANGER, Secrétaire
– Michel SAUVEE, Vice-Président	Jean-Paul GRAVOIS, Secrétaire-Adjoint
– André THOMAS, Vice-Président	Madeleine THOMAS, Trésorière

Yves BEAULU – Beaudoin de la BOUILLERIE – Théodore BOTTE – Gérard BRAUD – Yves CASTEL – Lucie GAUTRO – LE BOURHIS – Monique HIVERT-LE FAUCHEUX – Edouard SAUVEE – Régine THOMAS – Lucienne RECOUPPE – BLANCHARD, Membres du bureau

L'HISTOIRE ACADIENNE A LA ROCHELLE

La Rochelle a toujours joué un rôle important dans l'histoire acadienne. Avant même que l'Acadie ne fut nommée, les marchands rochelais étaient en relation avec les pêcheurs de morue et les trafiquants en pelleteries. Aussi était-il naturel que trois mois après sa nomination comme lieutenant-général en Acadie Pierre de Mons prit comme procureurs deux marchands rochelais, Samuel GEORGES et Jean MACAIN, avec plein pouvoir pour régulariser ses associations avec les marchands de St Malo et de St Jean de Luz. La nomination de Pierre de Mons est du 8 novembre 1603, celles de GEORGES et MACAIN du 10 février 1604.

En 1605, ils apporteront une aide appréciable à du PONT-GRAVE.

L'année suivante, en 1606, c'est chez eux, toujours associés de de MONS, que POUTRINCOURT donne rendez-vous à LESCARBOT, qui note qu'ils fournissaient leur équipage.

En 1613, les affaires acadiennes ont pris une telle expansion qu'un représentant spécial est désigné, David LOMERON, neveu de GEORGES, originaire de Chinon.

Chaque année, sauf celle du mariage de LOMERON, il y aura un voyage

- amenant en Acadie les vivres nécessaires à la colonie, avec un bénéfice de 40% pour les rochelais.

- ramenant vers l'Europe des peaux achetées 15% au dessous de leur valeur.

C'était un commerce fructueux. On comprend que les marchands rochelais n'aient pas beaucoup oeuvré pour l'implantation définitive de colons.

En fait, si beaucoup de documents concernant ce trafic ont été retrouvés, une bonne synthèse reste à faire.

En 1627 l'histoire acadienne prend un nouveau départ. Depuis trois ans Richelieu a pris en mains les affaires du royaume. Il a compris l'importance d'avoir des colonies, a mesuré la limite des formules jusque là utilisées, et décide de remplacer les multiples compagnies privées, qui s'occupent surtout de leur enrichissement, par une Compagnie Nationale unique, dont la vocation première sera la colonisation : la Compagnie de la Nouvelle France, dite encore des Cent associés.

A ses débuts, c'est encore un marchand rochelais, Jean TUFFET, qui jouera un rôle de premier plan. Mais il agira non pas de la Rochelle, qui est en guerre contre le Royaume, et dont le siège durera plus longtemps que prévu, mais de Bordeaux, qui prend pendant quatre ans, le rôle de point d'insertion continental du cordon ombilical permettant à l'Acadie de survivre. Malgré l'importance des moyens matériels et financiers mis en oeuvre, et la qualité indéniable des hommes nouveaux qui prennent en mains les affaires de la Nouvelle France, c'est encore un échec, à l'exception de quelques unes des expéditions assurées par TUFFET depuis Bordeaux.

Tirant leçon de ces échecs la Compagnie se scinde alors en plusieurs sous-compagnies dont chacune à la responsabilité d'un territoire limité.

A Isaac de RAZILLY, Claude DELAUNAY-RAZILLY et RICHELIEU lui-même, ce que nous avons tendance, en France, à considérer comme le berceau de l'Acadie, c'est à dire la région de Port-Royal, où les Français se réinstalleront, après une longue éclipse, en 1635.

A Jean TUFFET, DESJARDINS...l'Acadie de l'époque précédente, à la tête de laquelle se trouve Latour : région du Cap-Sable, de la Hève, mais aussi la région du Cap-Breton. A partir de 1635, ils supplanteront les Georges et Macain. La Rochelle prend ainsi une sorte de monopole du trafic vers l'Acadie, alors que les Compagnies normandes s'occupent de la Nouvelle France.

Les archives rochelaises regorgent de documents concernant cette période, documents qui relatent le départ des engagés, plus rarement des colons, qui ne sont pas toujours distingués (par exemple le rôle du Saint Jehan), départ et retour des navires ravitailleurs, des navires faisant le troc, retour en France de tous ceux qui avaient des problèmes (LATOUR qui a reçu en 1631 sa nomination de Lieutenant Général vient en 1632 pour faire préciser ses attributions, la même année et séparément d'AULNAY, pour rendre compte et chercher du renfort, en 1634 LATOUR revient, en 1635 LE CREUX pour chercher des colons - ceux de la liste du St JEHAN - et peut-être aussi, selon le père d'ENTREMONT, une femme pour d'AULNAY, irrésistiblement attiré par les séduisantes indiennes).

Mais déjà on voit se multiplier les traces des conflits qui opposaient continuellement ceux qui auraient dû être des alliés naturels. Ces conflits trouvaient parfois leur conclusion devant un tribunal de la Rochelle notamment ceux qui concernaient les navires qui continuaient à pêcher et rapporter des peaux en dépit des nouvelles dispositions.

Même à la Rochelle les représentants des deux acadiens s'opposaient. DESJARDINS, qui remplaçait MACAIN et GEORGES, était huguenot et recherchait des appuis auprès des protestants de la Rochelle.

RAZILLY d'AULNAY... avaient des associés de diverses régions mais catholiques. LE BORGNE prit en mains leurs intérêts. Il fut, lui aussi, à l'origine de conflits qui devaient se développer beaucoup au cours de la période suivante

(à suivre).

MARGUERITE-OZITHE LE BLANC

Cette acadienne temporairement belliloise avait été choisie comme thème de la conférence donnée à la poudrerie de la Citadelle de Belle-Ile-en-Mer, lors de la première assemblée de notre association, parce que sa vie apparaît comme une illustration près que complète de tous les problèmes auxquels ont été confrontés les Acadiens réfugiés en France.

Née le 25 juillet 1754, sans doute à Pijiguid, elle appartenait au groupe des Acadiens regroupés en 1765 à Belle-Ile. Elle avait donc connu dans les premières années de sa vie une odyssee particulièrement mouvementée. Un an, au moment de la déportation, quelques mois difficiles en Virginie. La famille échappe aux naufrages du transfert en Angleterre. Mais à peine est-elle installée à Liverpool que la mère (Marguerite TRAHAN) meurt (13 juillet 1757). Le père, Joseph LE BLANC se remarie cinq mois et demi après (28 janvier 1758) avec Agnès HEBERT. Marguerite-Ozithe appartient donc au groupe des orphelins, ce qui semble avoir eu une influence sur sa destinée. A 10 ans, on la retrouve à Morlaix, après le traité de Paris, où elle apprend sans doute à lire et un peu à écrire.

Son père et sa belle-mère font partie des Acadiens qui obtiennent un afféagement à Belle-Ile (Kerledan en Sauzon). Joseph LE BLANC juge sa concession "inculte" et au bout de six ans, à la suite d'une épizootie, l'abandonne. On ne sait pour quelle raison la famille s'installe à Quimper où vivait un petit groupe d'Acadiens. C'est là que, le 16 mai 1774, Marguerite-Ozithe épouse Jean HOUART, marin breton.

C'est l'époque où il est envisagé de regrouper dans le Poitou tous les Acadiens non recasés. Joseph LE BLANC postule et obtient une nouvelle concession. Il ne semble pas que le jeune ménage l'ait accompagné. Mais on sait que l'établissement du Poitou fut un échec - et peu d'années après la famille se retrouve regroupée à Paimboeuf. Il est alors question de l'établissement d'une colonie acadienne en Corse. Le ménage HOUART postule. C'est sans doute à cette occasion qu'une erreur de "secrétariat" fait considérer Jean HOUART comme Acadien, ce qui lui donne droit à l'indemnité. Bien entendu, il ne demande pas de rectification...

Mais l'établissement en Corse n'eut pas de suite. Les Acadiens de Paimboeuf ne vivaient plus que dans l'idée de gagner la Louisiane. Pour quelle raison le ménage se sépare-t-il de la famille ? nous ne le savons pas. Toujours est-il que le 10 juin 1783, Jean HOUART et sa femme obtiennent leur passeport pour Bordeaux. Ils cesseront de toucher leurs indemnités. Le 10 mai 1785, la famille se séparait définitivement. Joseph LE BLANC, sa femme et ses enfants embarquaient sur le "BON PAPA" pour la Louisiane, où ils se fixèrent et firent souche.

A Bordeaux, Marguerite -OZITHE perdit son époux, se remaria, eut de nouveaux enfants, dont elle perdit la plupart et mourut à son tour en 1819.

Mais entre temps, en 1791, des secours furent à nouveau attribués aux Acadiens qui en avaient bénéficié antérieurement. Bien

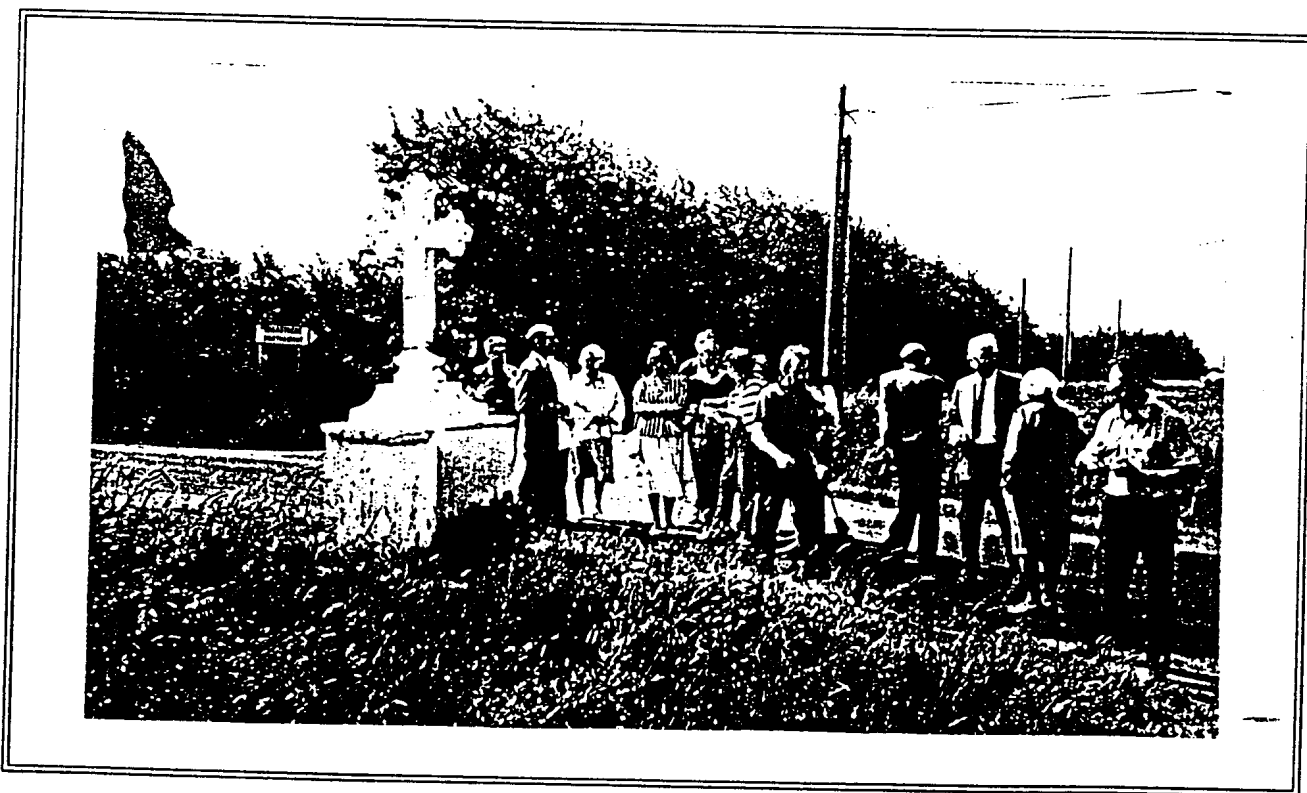
entendu, Marguerite-Ozithe réclama. Mais, comme elle n'était pas inscrite sur les listes des réfugiés à Bordeaux, les secours lui furent refusés. Elle fit appel, un appel qui nous vaut un document fort rare : toute son odyssée dictée par elle-même. Il en existe deux versions, un récit complet détaillé, et un récit plus compact et plus dense, résumé par l'homme de loi qui s'occupait de ses affaires. Marguerite n'avait pas de souvenirs personnels de sa courte enfance acadienne : ce qu'elle savait, c'est ce que lui ont raconté ses parents. Elle était seule au moment où elle a dicté. Peut-être s'était-elle documentée auprès des Acadiens de Morlaix, qui attestèrent de sa qualité d'Acadienne. Toujours est-il qu'à l'exception de quelques petites erreurs de détail, elle connaissait parfaitement l'histoire de sa vie quelque compliquée qu'elle ait été.

Ce document particulièrement émouvant, pour l'instant unique en son genre, présenté lors de la conférence, justifiait bien à lui seul que le souvenir de Marguerite-Ozithe LE BLANC fut ressuscité.

- o -

ASSEMBLEE GENERALE DE BELLE-ISLE-EN-MER

27 mai 1989



Un groupe de congressistes devant "La Croix des Acadiens"

Monsieur le Président s'entretient avec M^{lle} Jeanne Guénégu

LES DECOUVERTES DE NOS ASSOCIES

QUI CONNAIT LE CONTRE-AMIRAL ?

"Du vingt et un nivôse, an neuf de la République française. Acte de décès de Marie-Jeanne DAIGRE, décédée rue des Fontaines n° 9 à une heure un quart du jour d'hier, âgée de trente-trois ans, née à Belle-Ile en mer en ce département, épouse de Jacques BEDOUT, contre amiral de la marine. Sur la déclaration à moi faite par Charles-François TIERROT, lieutenant de vaisseau, cousin germain de la décédée, et Louis CHAMBRELENT, secrétaire du contre-amiral, âgé de vingt sept ans, qui ont signé, tous sont domiciliés en cette commune".

TERRIOT - CHAMBRELENT

Nous devons cet acte, qui provient des archives de Lorient, à Denise LE GUILLOU. Il concerne certainement la fille de Jean-Charles DAIGRE et Marie-Josèphe THERIOT. Elle était née le 11 avril 1768.

Qui me renseignera sur la carrière du contre-amiral Jacques BEDOUT et sur l'existence éventuelle d'enfants ?

LES DEBUTS DE JEAN-JACQUES GRANGER

Il devait devenir Capitaine et propriétaire en partie de navire, ce qui lui valut à la fois sa perte et sa gloire. Mais lorsqu'il quitta Belle-Ile c'est pour s'établir marchand à Vannes, paroisse St Patern.

C'est ce qui ressort d'un acte notarié retrouvé par Régine THOMAS, daté du 3 décembre 1779, par lequel son mandataire général Louis LEVIEIL cède au sieur Charles GRANGER et à demoiselle Madeleine DAIGRE sa femme, du village de Tinehué la part de terre qui lui revenait (un tiers).

A Vannes il devait épouser Perrine Vincente VALY dont il eut une fille Julienne-Michèle née le 20.01.1776 à Vannes, seule nommée au moment de son procès.

Qui retrouvera dans les registres paroissiaux de Vannes l'acte de mariage du courageux et malheureux pilote des Girondins, l'acte de baptême de sa fille, et d'autres éventuels enfants ?

LES DECOUVERTES DE NOS ASSOCIES (suite)

UNE SOMME QUI A ECHAPPE AU PILLAGE

Le 12 mars 1767 quatre Acadiens de Belle-Ile ;

Brigitte LE BLANC, veuve de Claude GRANGER, de KERGOYET, soeur germaine de défunte Marie-Josèphe LE BLANC, femme de Pierre RICHARD de KERBELLEC,

Aimable HEBERT, métayer au Coty en Locmaria, époux et procureur de droit de Marie RICHARD, agissant comme tuteur de Jean-Charles, Brigitte et Simon RICHARD ses beaux-frères et belle-soeur,

Joseph Ignace RICHARD, métayer au village de Kerourdé

Simon TRAHAN, époux et procureur de droit de Marie-Catherine-Josèphe RICHARD, demeurant au village des arpents Tribouton,

Se réunissaient pour répartir entre les ayant-droits une somme de 237 livres qui avait été mise en dépôt par Anne LANDRY, mère des dites Brigitte et Marie-Josèphe LE BLANC, lors de l'invasion de l'Acadie par les anglais.

Ce n'était pas une somme très élevée. A titre de comparaison une chaloupe de pêche toute grée, garnie de tous ses "aparaux", avec un équipage de filets suffisants pour la pêche à la sardine, était estimée à cette époque 500 livres. Cinq cents livres c'est encore le prix que Joseph BABIN a vendu ses terres de Locqueltas en juin 1776 (toutes les terres et édifices).

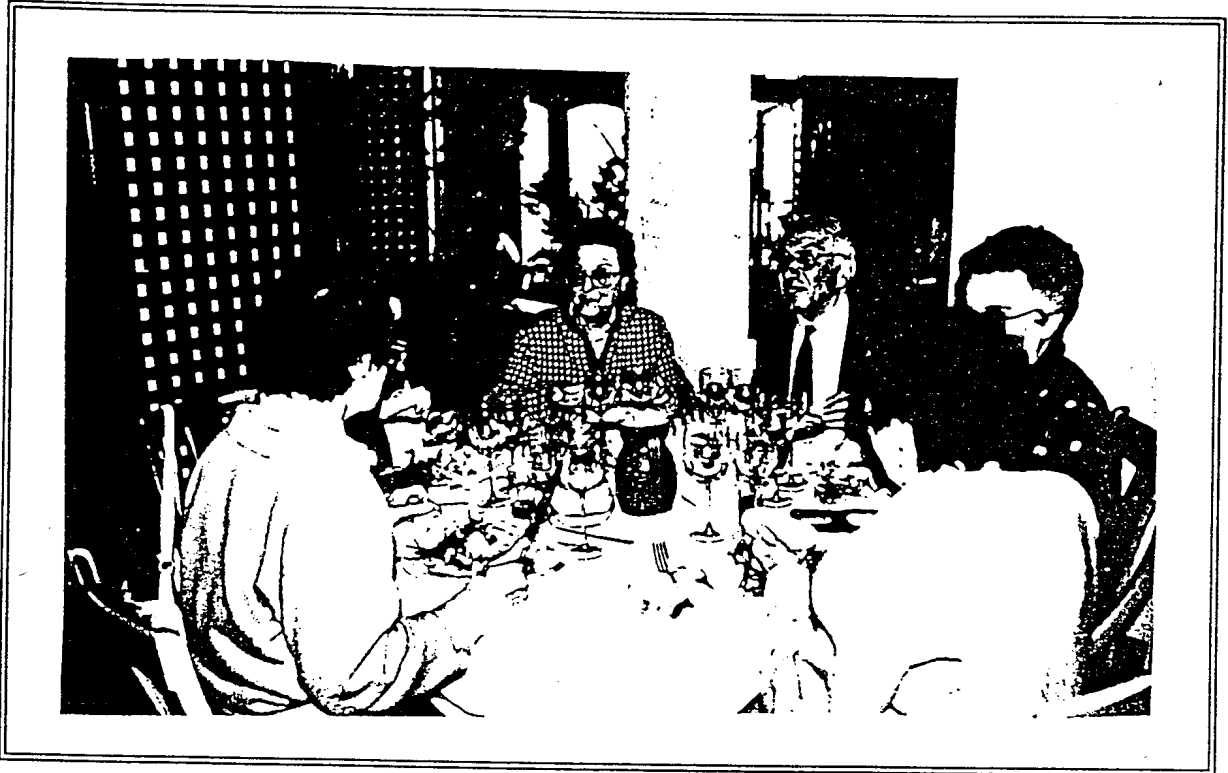
L'intérêt de cet acte, que nous devons à Régine THOMAS, est de nous permettre d'évoquer Anne LANDRY, veillant soigneusement sur ses économies tout au long de son odyssée, réussissant à ne rien perdre, ou utiliser, dans toutes ses pérégrinations, afin que douze ans après, la somme convertie en espèces ayant cours à Belle-Ile puisse être partagée entre ses petits -enfants

COMMUNIQUE

Certains de nos adhérents n'ont pas reçu leurs cartes, d'autres leurs bulletins. Que les personnes concernées veuillent bien nous excuser et le signaler au Secrétariat (Racines et Rameaux Français d'Acadie - BP 103 - 33020 BORDEAUX CEDEX) qui régularisera au plus vite la situation.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA ROCHELLE

21 avril 1990



Deux des six tables pendant le déjeuner

Monsieur

J'ay l'honneur de vous adresser de mes
soumis respects; by mesme temp. vous
faire sçavoir que j'ay l'honneur
de Commander La Gabarre du Roy.
L'Esturgeon de Brest; destine' pour aller
à Lorient y. Prendre des familles
acadienne au nombre de deux cent
dix sept. personnes by je suis les
embarkés, pour estre transporté
by France dans le Port qui me sera
ordonné par vous ou par M. Guillot.
J'ay Party de la Rade de Brest
le 20. du mois. et le 29. Estant
dans le 110. de Lille. Lordey à 4. h.
charge d'un Coup de vent variable du
010. au 110. Et 1110. Pour m'entre avecq
une mer fort. Grande je n'ay pas me
dispensé de relacher à Alfracombe
par le Secour d'un Pilote qui est
venu à bord. Pour mey entre
je vous pris Monsieur de vive à
Monsieur Thomas Gars qui fait icy.
fonction de Commissaire de Paye
de Pilotage ainsi que ma Beluche

Par l'art de l'art pour faire ma mission,
 Le dit sieur Thomas sans moyenant
 tout moyenant vos ordres ou celle
 de monsieur Guillot;
 attendant l'honneur de vostre réponse
 avec impatience pour profiter
 du premier vent pour Liverpool,
 Comme je n'ay point de pratique
 de la Côte, il se voit approuver
 pour la sûreté du bâtiment du Roy
 que je puisse icy un Pilote
 pour Liverpool si vous le juge
 approuver qui se feoit paye par
 le dit sieur Thomas sans moyenant
 avec vos ordres ou celle de monsieur
 Guillot;;
 avec tout moyenant a Liverpool j'ay
 ordre par mes instructions de vous
 le faire aduoir; Et suis monsieur
 avec un profond respect -

Monsieur

Votre humble
 serviteur
 Belon

A Alfracombe
 le 30^e avril 1767

LES PIONNIERS DE L'ANCIENNE ACADIE

La liste qui suit est celle des plus anciens noms qui nous soient parvenus, classés par ordre chronologique de naissance.

Pour chaque personnage, il y a quatre types de renseignements.

1) la date présumée de naissance, bien entendu à 2 ou 3 ans près en plus ou en moins, car autrefois la notion d'âge était souvent imprécise.

2) le nom du personnage considéré.

3) la situation en 1671 ; profession (lorsqu'elle n'est pas indiquée il s'agit le plus souvent d'un laboureur), et nom de l'époux ou de l'épouse.

4) entre parenthèses la date de naissance du premier enfant connu, qui n'est pas forcément le premier enfant du couple. La naissance peut avoir eu lieu aussi bien en France qu'en Acadie.

Cette disposition devrait permettre à chacun d'entre vous une consultation plus facile des registres paroissiaux des endroits où vous vous trouvez, ou dans lesquels vous passez.

Il faut savoir qu'à cette époque les filles se mariaient jeunes, vers 15 ans, même quelquefois avant

* * *

1575 Jean GAUDET, laboureur, époux en secondes noces de Nicole COLSON (1er enfant du 1er mariage N.1623 – 1er enfant du 2ème mariage 1653)

1596 Pierre COMEAUX, tonnelier, époux de Rose BAYOL, Vve LEFEBVRE (1650)

1600 Michel BOUDROT, laboureur, époux de Michelle AUCOIN – (1642)

1601 Piere MARTIN, laboureur, époux de Catherine VIGNEAU origine connue –

Jean TERRIAU, laboureur, époux de Perrine RUAU, (1637)

1603 Catherine VIGNEAU – voir 1601

1607 Nicole COLSON – voir 1575

1608 Barbe BAYOLET, veuve de Savinien de COURPON

1609 Antoine BOURG, marié à Antoinette LANDRY (1644)

- 1610 Marie SALE, veuve de Jean CLAUDE
- 1611 Jean BLANCHARD, époux de Radegonde LAMBERT (1643)
 Guillaume TRAHAN, maréchal – origine connue –
 Vincent BRUN, époux de Renée BRAUD (1641)
 Perrine RUAU – voir 1601
 Perrine LANDRY, veuve de Jacques JOFFRIAU (pas d'enfant)
- 1613 François GAUTROT, époux en 2ème noces d'Edmée LEJEUNE (1636)
 Geneviève LEFRAND, épouse d'Antoine HEBERT (1649)
- 1615 Andrée GUION, épouse d'Antoine BELLIVEAU (1652)
- 1616 Abraham DUGAST, époux en 2ème noces de Marie–Judith DOUCET (1648)
 René RIMBAULT, époux d'Anne–Marie ? (1655)
 Renée BRAUD – voir 1611
- 1618 Michèle AUCOIN – voir 1600
 Antoinette LANDRY – voir 1609
 René LANDRY, l'aîné, époux de Perrine BOURG, veuve de PELLETRAT (enfant PELLETRAT 1640, 1er enfant 1643)
- 1619 Martine GAUTIER, épouse de Denis GAUDET (1646)
- 1621 Jacob BOURGEOIS, chirurgien, époux de Jeanne TRAHAN (1646)
 Antoine BELLIVEAU – voir 1615
 Clément BERTRAND, charpentier, époux d'Huguette LAMBELOT (pas d'enfant)
 Pierre DOUCET, maçon, époux d'Henriette PELLETRAT (1640)
 François GIROUARD, époux de Jeanne AUCOIN (1648)
 Antoine HEBERT, tonnelier – voir 1613
 François SAVOIE, époux de Catherine LEJEUNE (1640)
- 1623 Huguette LAMBELOT – voir 1621
 Françoise GAUDET, épouse de Daniel LEBLANC (1651)
- 1624 Edmée LEJEUNE – voir 1613
- 1626 Antoine BABIN, époux de Marie MERCIER (1662)
 Antoine GOUGEON, époux de Jeanne CHEBRAT (1657)
 Jeanne CHEBRAT, origine connue

- Daniel LEBLANC – voir 1623
- Perrine BOURG – voir 1618
- Claude PETITPAS, laboureur, époux de Catherine BAGARD (1659)
- 1629 Radegonde LAMBERT – voir 1611
- 1630 Etienne HEBERT, mort avant 1671, avait épousé Marie GAUDET (1651)
- Michel RICHARD, époux de Madeleine BLANCHARD (1657)
- 1631 Jeanne TRAHAN, origine connue, épouse de Jacob BOURGEOIS
- Rose BAYOL – voir 1596
- Jeanne AUCOIN – voir 1621 (1648)
- Pierre THIBAudeau, époux de Jeanne TERRIAU (1661)
- Pierre VINCENT, époux d'Anne GAUDET (1664)
- Vincent BRAUD, époux de Marie BOURG (1662)
- René MARTIN, époux d'Anne OUESTNOROUEST
- l'épouse de René RIMBAULT
- 1632 Etienne ROBICHAUD, époux de Françoise BOUDROT, refuse de donner réponse
- 1633 Marie GAUDET, veuve d'Etienne HEBERT – voir 1630
- Catherine LEJEUNE – voir 1621
- 1634 Michel DUPONT (DUPEUX – DUPUY), époux de Marie GAUTROT (1/1657), veuve POTIER (2/1665)
- Pierre MORIN, époux de Martine MARTIN (1662)
- 1635 François GUERIN, époux de Marie BLANCHARD (1664)
- 1636 François PELLERIN, époux d'Andrée MARTIN (1666)
- Marie MARTIN, épouse de Pierre MORIN – voir 1634
- Mathieu MARTIN, célibataire
- Jean PITRE, époux de Marie PESSELEY (1666)
- Barnabé MARTIN, époux de Jeanne PELLETRAT (1667)
- Thomas CORMIER, époux de Madeleine GIROUARD (1669)
- Marie GAUTROT, épouse de 1) de POTIER ou POTET. 2) de Michel DUPONT ou DUPEUX (1665)
- Claude THERRIOT, laboureur, époux de Marie GAUTROT (1662)

Laurent GRANGER, matelot, époux de Marie LANDRY (1668), origine anglaise probable.

1638 Catherine BAGARD, époux de Claude PETITPAS (1659)

Jean LABATTE, laboureur, époux de Renée GAUTROT. pas d'enfant

1639 Etienne ROBICHAUD, époux de Françoise BOUDROT

Pierre GUILBAUD, laboureur, épouse de Catherine TERRIAU (1669)

1640 Henriette PELTRET (PELLETRAT), épouse de Pierre DOUCET, maçon (1640)

1641 Michel de FOREST, époux de Marie HEBERT (1667)

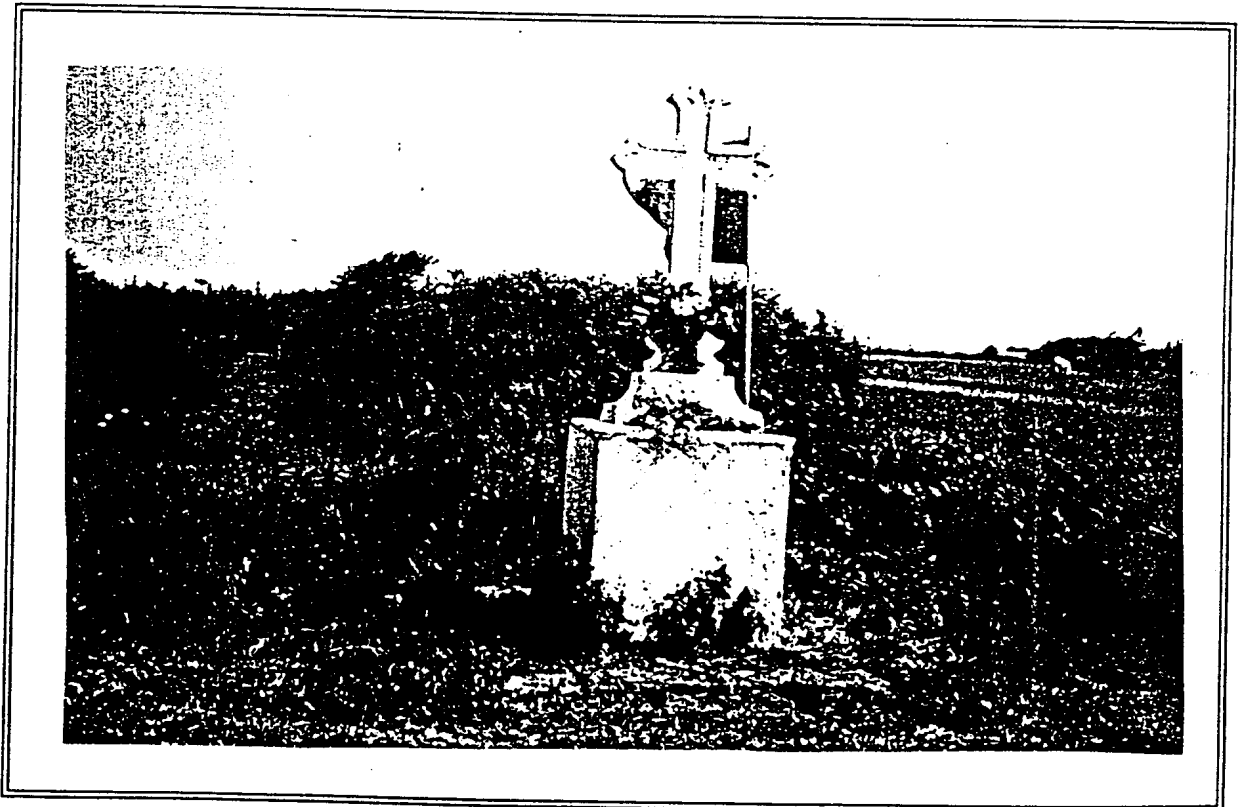
Germain DOUCET, laboureur, époux de Marie LANDRY

Andrée MARTIN, épouse de François PELERIN

Jacques BELOU, tonnelier, époux de Marie GIROUARD.

(à suivre)

- o -



BELLE-ILE-EN-MER

La Croix de Borthémont dite "Croix des Acadiens"

entretenu et fleuri par Melle Jeanne Guénégo

